

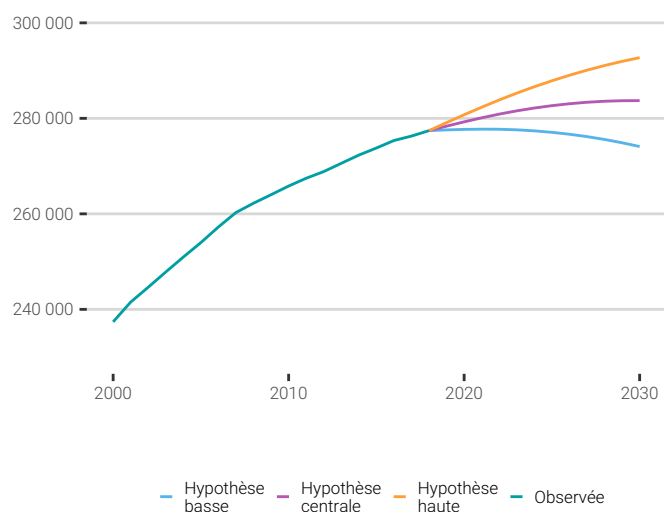
## La population en Polynésie française à horizon 2030

**Si les tendances démographiques observées se poursuivent à l'identique, la Polynésie française comptera, au 31 décembre 2030, 284 000 habitants, soit une augmentation de 5 000 personnes sur la prochaine décennie. Cette projection de population dépend des hypothèses de fécondité, de migration et de mortalité retenues. Cependant, à l'horizon 2030, la structure de la population par âge dépend faiblement de ces hypothèses et la part des plus âgés va continuer à progresser au détriment des plus jeunes. Selon les estimations, la part de personnes âgées de 60 ans et plus se situerait entre 19 % et 20 %, une augmentation de 6 % sur dix ans.**

### La population devrait se stabiliser autour de 284 000 habitants en 2030

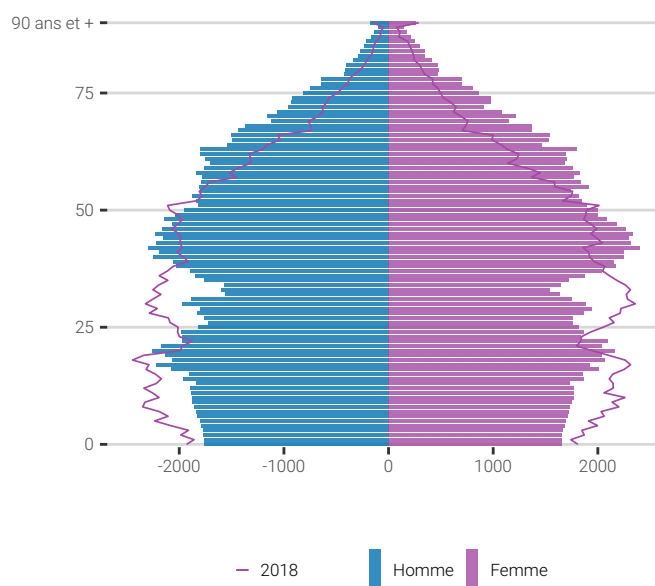
Au 31 décembre 2030, la Polynésie compterait 284 000 habitants, soit 7 400 de plus qu'en 2017, date du dernier recensement. Cette estimation correspond à l'hypothèse moyenne ou centrale en termes de fécondité, mortalité et migration : une fécondité à chaque âge identique à celle observée à l'état civil en 2018 ; un risque de décès qui continue de diminuer mais, moins rapidement ; une migration déficitaire de 1 100 personnes par an, similaire aux estimations 2012-2017. Selon ces hypothèses, la population de Polynésie française continuerait d'augmenter mais à un rythme plus faible jusqu'à se stabiliser autour de 2030. Le solde naturel serait la composante principale de l'augmentation de la population pour la décennie à venir, il compenserait le déficit migratoire mais à un rythme de plus en plus modéré chaque année, pour atteindre l'équilibre en 2030.

**Fig. 1.** Evolution observée et projetée de la population de Polynésie française au 31 décembre 2030



Source : ISPF - Projection de population 2018 - 2030

**Fig. 2.** Pyramide des âges en 2018 et 2030 (hypothèse centrale)



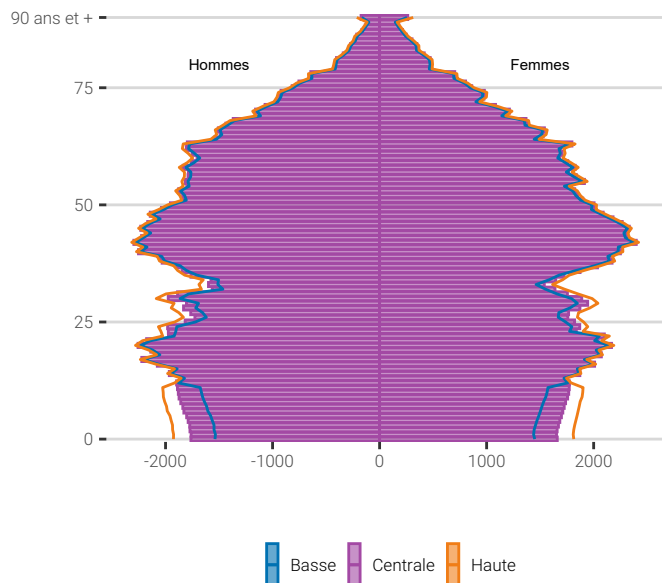
Source : ISPF - Projection de population 2018 - 2030

### Migration et fécondité ont l'impact le plus fort sur l'évolution de la population

La variation du nombre d'habitants chaque année combine trois composantes : la fécondité, la mortalité et la migration puisque ces trois éléments conditionnent l'évolution de la taille et de la structure d'une population. Des hypothèses sont posées sur chacune de ces composantes ; selon les valeurs combinées sur l'évolution du nombre des naissances, des décès ou des personnes entrant et quittant le territoire, se créent différents scénarios. Les hypothèses de migration ont le plus fort impact sur l'évolution du nombre d'habitants. Toutes choses égales par ailleurs, la différence sur le nombre d'habitants entre l'hypothèse haute et basse est de 10 600 personnes. Concernant la fécondité, la différence est de 6 900 personnes. Les postulats sur ces deux composantes sont plus larges car particulièrement incertains. L'espérance de vie

a moins d'impact sur l'évolution de la taille de la population. Toutes choses égales par ailleurs, la différence entre l'hypothèse haute et basse est de moins de 200 personnes. L'espérance de vie est en effet plus stable dans le temps, son augmentation est relativement lente et constante au fil des années. Elle est donc moins sujette aux variations.

**Fig. 3.** Projection de la population à l'horizon 2030 en fonction des différentes hypothèses



Source : ISPF - Projection de population 2018 - 2030

### Viellissement de la population : une personne sur 5 aura 60 ans et plus en 2030

Selon l'hypothèse centrale, l'augmentation de la population se fait au profit des plus âgés. La part des personnes âgées de 60 ans et plus passerait de 13 % en 2018 à 19 % en 2030. Ce constat est identique dans les différents scénarios. L'hypothèse d'espérance de vie constante ne remet pas en cause l'augmentation du nombre de personnes de 60 ans et plus. Cette population atteindrait 54 000 personnes, soit 19 000 de plus qu'en 2018 ou une augmentation de 55 % en 12 ans. Pour comparaison, l'accroissement général de la population entre 2018 et 2030 serait de 2 %.

Cette évolution découle largement de la structure de la population actuelle. En effet, en 2018, la pyramide des âges se creuse à partir de 50 ans, elle est donc beaucoup moins large aux âges plus avancés que chez les plus jeunes. Elle est encore marquée par les grandes tendances démographiques comme l'augmentation du nombre de naissances jusqu'à la fin des années 1980, puis sa diminution jusqu'à aujourd'hui.

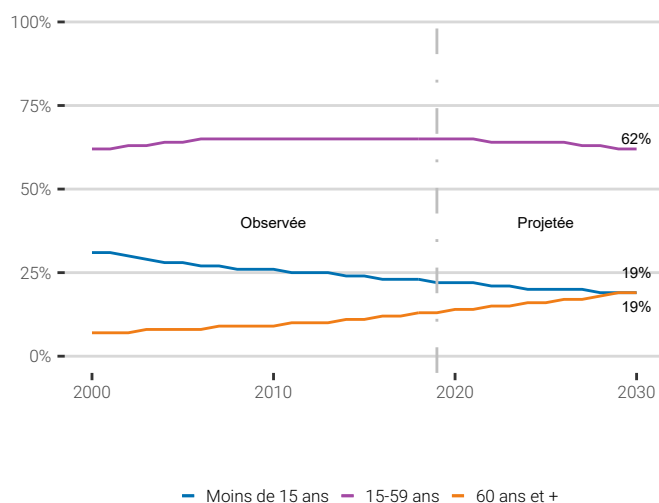
### Moins de vingt ans, une population en déclin ; en 2030, une personne sur quatre seulement aura moins de 20 ans

L'accroissement exponentiel des plus âgés se réalise aux dépens des plus jeunes. En 2018, les moins de 20 ans constituent 31 % de la population. Selon l'hypothèse centrale, ils devraient être 26 % en 2030, soit 74 000 jeunes et une diminution de 13 % par rapport à 2018. Quelles que soient les hypothèses, haute ou basse, la part

des jeunes reste identique. L'impact des hypothèses de fécondité est donc limité. Même en faisant l'hypothèse improbable, compte tenu des évolutions passées, d'une remontée de la fécondité au-dessus du niveau de remplacement (2,1 enfants par femme), le nombre de jeunes de moins de 20 ans diminuerait. Pour accroître le nombre de jeunes, la fécondité devrait remonter de manière significative à 2,3 enfants par femme et ceci, dès 2020, pour rattraper la baisse des dernières années.

De la même façon, l'effectif des jeunes de moins de 15 ans diminuerait de 62 000 jeunes en 2018 à 53 000 en 2030 (entre 48 000 et 57 000 selon les scénarios), leur part passant ainsi de 23 % de la population à 19 %. En conséquence, la population en âge d'être scolarisée diminuerait.

**Fig. 4.** Evolution de la part des différents groupes d'âge



Source : ISPF - Projection de population 2018 - 2030

### Pression démographique des seniors : un rapport de dépendance qui s'accroît

D'ici 2030, la modification structurelle de la population va engendrer une évolution forte des rapports de dépendance. La pression démographique portée par les personnes âgées de 15 à 59 ans change d'origine. En 2030, la Polynésie française comptera 30 jeunes de moins de 15 ans pour 100 personnes âgées de 15 à 59 ans, alors que ce ratio était de 35 en 2018. En parallèle, la pression démographique des personnes âgées de 60 ans et plus sur les 15-59 ans augmente considérablement, le ratio passe de 19 en 2018 à 31 en 2030. Le rapport de dépendance général va donc lui aussi augmenter pour atteindre 61 personnes de moins de 15 ans ou de 60 ans et plus pour 100 personnes de 15-59 ans en 2030, il était de 54 en 2018.

Pour limiter cette augmentation du rapport de dépendance, l'immigration devra être très importante puisque la fécondité n'aura pas d'impact direct et la baisse significative de l'espérance de vie est très peu probable. D'après l'hypothèse centrale, le nombre de 60 ans et plus serait de 54 000 individus en 2030. Si l'on souhaite conserver un rapport de dépendance stable entre les 15-59 ans et les 60 ans et plus sur la période 2018 à 2030, il faudrait (d'après les estimations) atteindre 102 000 personnes supplémentaires âgées de 15 et 59 ans en 2030 soit 8 500 par an.

Cette inversion des rapports de dépendance entre les plus jeunes et les plus âgés ne sera pas sans conséquence sur la situation sanitaire et économique.

### Hypothèses de projection; selon les scénarios, la population comptera entre 274 000 et 293 000 habitants en 2030

L'ISPF a déjà réalisé des projections de populations en 1998, en 2009 et en 2017. Les projections à l'horizon 2030 qui font l'objet de cette publication sont établies à partir des données disponibles jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et s'appuient sur de nouvelles hypothèses de fécondité, mortalité et migration.

Les données récentes du recensement de la population de 2017 et de l'état civil conduisent à revoir les hypothèses de migration et de fécondité à la baisse. Le solde migratoire est baissé pour tenir compte de la tendance observée sur les derniers recensements. Les observations faites dans des pays ayant des comportements de fécondité similaires depuis de nombreuses années conduisent à maintenir l'indice conjoncturel de fécondité à 1,8 pour la décennie à venir. Pour la mortalité, l'hypothèse centrale fait diminuer la mortalité par tranche d'âge ralentie de moitié par rapport à la décennie précédente. Elle est basée sur l'observation mondiale de l'évolution de l'espérance de vie et l'augmentation des maladies chroniques.

Chacune des trois composantes a trois variantes : basse, moyenne ou centrale et haute. Les scénarios présentés sont donc la combinaison de ces différentes variations :

- Le scénario « hypothèse basse » combine les variantes basses de > chaque composante pour aboutir à une population de 274 100 > habitants en 2030 ;
- Le scénario « hypothèse moyenne ou centrale » combine les variantes > centrales de chaque composante pour aboutir à une population de > 283 700 habitants en 2030 ;
- Le scénario « hypothèse haute » combine les variantes hautes de > chaque composante pour aboutir à une population de 292 700 > habitants en 2030.

L'écart entre l'hypothèse basse et centrale est de - 3,2 % ; entre centrale et haute, il est de + 3,4 %.

Si les hypothèses centrales se vérifiaient jusqu'en 2040, la population de la Polynésie française serait alors de 278 000 habitants.

### Retour sur les projections de 2009

En 2009, des projections de population avaient été réalisées par l'ISPF. Avec les connaissances et les hypothèses du moment, les projections avaient estimé la population à 292 000 habitants en 2017. Or au dernier recensement effectué en 2017, la population légale est décomptée à 276 000 habitants. La différence par rapport aux projections s'explique par l'imprévisibilité de certains phénomènes. Ainsi, les tendances se vérifient : baisse de la fécondité, augmentation de l'espérance de vie et solde migratoire négatif. Mais elles se révèlent plus ou moins marquées. L'hypothèse de projection de l'indice conjoncturel de fécondité pour 2017 était de 2,0 enfants par femme, il est finalement de 1,8. De même, l'hypothèse pour l'espérance de vie était de 75,4 ans pour les hommes et 79,9 ans pour les femmes, la valeur observée est en réalité de 73,8 ans pour les hommes et 77,6 ans pour les femmes.

Malgré ces écarts, les impacts envisagés sur la structure de la population se vérifient en 2017 : ralentissement de la croissance de la population, augmentation du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus et baisse de la part des jeunes de moins de 20 ans.

*Les projections démographiques sont les images d'un futur possible, elles ne sont pas des prédictions de l'avenir. Elles permettent des réflexions sur la taille ou la structure de la population. Ces projections s'appuient sur des hypothèses construites à l'aide des observations du passé et de certaines observations mondiales. Cependant, elles ne peuvent en aucun cas prévoir l'imprévisible comme les politiques publiques mises en œuvre, les changements de comportement soudains, les pandémies, qui peuvent influencer la natalité, la migration ou encore la mortalité.*

TABLE 1. Principaux indicateurs associés aux différentes hypothèses

	Situation au 31/12/2018	Hypothèse basse	Hypothèse centrale	Hypothèse haute
<b>Indice conjoncturel de fécondité</b>	1,8	1,6	1,8	1,9
<b>Espérance de vie à la naissance des femmes</b>	78,4 ans	78,2 ans	78,2 ans	78,8 ans
<b>Espérance de vie à la naissance des hommes</b>	73,7 ans	74,0 ans	74,0 ans	74,7 ans
<b>Solde migratoire</b>	-1 060 personnes par an	-1 460 personnes par an	-1 060 personnes par an	-660 personnes par an

Source : ISPF - Projection de population 2018 - 2030

## Définitions

**Le solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

**Le solde naturel** correspond à la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès d'une période.

**Le rapport de dépendance** est le rapport entre le nombre de personnes de moins de 15 ans et de 60 ans et plus sur le nombre de 15 à 59 ans. Le résultat correspond au nombre de personnes de moins de 15 ans ou de 60 ans et plus pour 100 personnes âgées de 15 à 59 ans.

**L'indice conjoncturel de fécondité** est équivalent au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes qui, tout au long de leur vie, auraient à chaque âge les taux de fécondité observés l'année considérée.

**L'espérance de vie** à l'âge X représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge, d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de l'âge et du sexe. L'espérance de vie à la naissance correspond à l'espérance de vie à l'âge 0.

**Le taux de mortalité** est le rapport du nombre de décès sur la population moyenne.







**Le taux de mortalité prématurée** est le rapport du nombre de décès de personnes de moins de 65 ans sur la population moyenne du même âge.

**Le taux de mortalité infantile** est le rapport entre les décès d'enfants de moins d'un an aux naissances vivantes.

## Bibliographie

- Julie PASQUIER (2019) Bilan démographique 2018  
J. TORTERAT & M. BOLDUC (2018) Le recensement de la population en Polynésie française en 2017  
Laurie AKOUM (2017) Démographie de la Polynésie française : quelques enjeux structurels pour l'avenir  
N. BLANPAIN & G. BUISSON (2016) Projection de population à l'horizon 2070  
Xavier MONCHOIS (2009) Projection de population pour la Polynésie française à l'horizon 2027  
Nicole LEVESQUES (1998) Population et population active à l'horizon 2007

## Télécharger les données

-  Evolution observée et projetée de la population de Polynésie française au 31 décembre 2030 (Fig. 1)
-  Pyramide des âges en 2018 et 2030 (hypothèse centrale) (Fig. 2)
-  Projection de la population à l'horizon 2030 en fonction des différentes hypothèses (Fig. 3)
-  Principaux indicateurs associés aux différentes hypothèses (Tab. 1)
-  Evolution de la part des différents groupes d'âge (Fig. 4)
-  Tous les tableaux au format Excel

<b>Editeur</b>	Institut de la statistique de Polynésie française
<b>Collection</b>	Points Etudes et Bilans
<b>Numéro</b>	1212
<b>Auteur de la publication</b>	Julie PASQUIER
<b>Rédacteur en chef</b>	Patricia ANNEVILLE
<b>Directeur de la publication</b>	Nicolas PRUD'HOMME
<b>Dépôt légal</b>	Juillet 2020
<b>Informations</b>	Immeuble Uupa - 1 <sup>er</sup> étage 15 rue Edouard Ahne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
<b>Téléphone</b>	+689 40 47 34 34
<b>Fax</b>	+689 40 42 72 52
<b>Courriel</b>	ispf@ispf.pf
<b>Copyright</b>	© ISPF, Papeete 2020 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
<b>ISSN</b>	1247-7370

